



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



19105253

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

23 JUL. 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0409.368.308

Dénomination

(en entier) : **LE CHANTOIR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue d'Arquet 99 - 5000 Namur**

Objet de l'acte : **Renouvellement de mandat**

Réunis en Assemblée générale le 14 mai 2019, les membres ont décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Monsieur Pierre TASIAUX au poste d'administrateur, pour une durée de six ans qui expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2025 qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration réuni ensuite ce même jour, a confirmé Monsieur Pierre TASIAUX aux fonctions de président du conseil d'administration.

Pierre TASIAUX

Président du conseil d'administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature